



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Jean Jacques Pothier
Président de la Cellule
Formation

à
**Mesdames, Messieurs les
Présidents des CBD et des LBR**

Réf : JJP / MCB / XM / SG / 170

**Objet : Présentation et Inscription aux Formations des Délégués
session 2022-2023**

Villeurbanne, le 27 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que la FFSB ouvre dès à présent les inscriptions pour les formations de Délégués Nationaux et de Délégués de Clubs Sportifs session 2022-2023.

- **Se Former pour devenir Délégué national FFSB :**

La session de formation pour devenir délégué national FFSB se fera ***obligatoirement en présentiel les 10 et 11 septembre 2022.***

Du samedi 10 septembre à 10h au dimanche 11 septembre à 17h, les candidats participeront à la formation suivie de l'examen.

Le lieu sera fixé en fonction de la situation géographique des candidats.

Cette formation est uniquement réservée aux candidats déjà titulaires du diplôme de délégué de club sportif, détenant la carte fédérale de formation valide.

Les frais d'hébergement et de restauration (du samedi à 10h jusqu'au dimanche à 17h) seront à la charge de la FFSB, tous les frais annexes (déplacements, autres...) seront pris en charge par les CBD et les Ligues.

Concernant les formations de délégué de club sportif, plusieurs sessions de formation sont ouvertes :

- **Se Former pour devenir délégué de club sportif en Présentiel :**

-Formation en présentiel sur un ou deux sites (suivant les situations géographiques des candidats) le ***samedi 10 septembre 2022 de 9h30 à 17h00.***

-Formation en présentiel sur un ou deux sites (suivant les situations géographiques des candidats) le ***dimanche 11 septembre 2022 de 9h30 à 17h00.***

Cette formation en présentiel est ouverte aux nouveaux candidats et aux candidats déjà titulaires du diplôme de délégué de club sportif souhaitant renouveler leur carte fédérale de formation.

Sera pris en charge par la FFSB, la restauration du midi. Pour les frais annexes, la prise en charge se fera via les CBD et les Ligues.

- **Se Former pour devenir délégué de club sportif en Visioconférence**

-Session 1 : ***lundi 29 août 2022 et mercredi 31 août 2022 de 18h30 à 20h00.***

-Session 2 : ***mercredi 7 septembre 2022 et vendredi 9 septembre 2022 de 18h30 à 20h00.***

-Session 3 : ***mardi 13 septembre 2022 et jeudi 15 septembre 2022 de 18h30 à 20h00.***

Cette formation de délégué de club sportif est ouverte aux nouveaux candidats et aux délégués qui désirent renouveler leur carte fédérale de formation.

Pour toutes les personnes souhaitant s'inscrire à l'une de ces formations proposées, il faut bien préciser que les inscriptions se font **uniquement en ligne** via le formulaire ci-après, et **ce jusqu'au 22 août 2022** (date butoir).

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpOLSeuxooOyfgnslDG0INb vMYlGXkptE0sDvpuoMUfLyYTG0u-gQ/viewform>

ou

[viewform.htm](#)

Dans l'attente de vos diffusions, je vous prie de recevoir l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.

Pour Jean Jacques Pothier



Marie Claire BIELLI
Secrétaire Générale de la FFSB